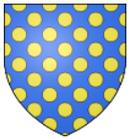


MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTRESOR
A *

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 JANVIER 2021

Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le 15 janvier 2021 à 20h30.

Dates de convocation et d'affichage : 11 janvier 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 10. Votants : 11.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Membres présents : Mmes PERRY PIVET PORCHERON SOUVERIN. M.M. GALLAIS GAULTIER LALIEUX MOUSNY POUIT TOURATIER.

M. Pascal COURATIN, absent, a donné pouvoir à Mme Sophie SOUVERIN.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

Points d'information.

- Communication :

Organisation de la distribution dans les boîtes aux lettres des bulletins et des cartes de vœux municipaux.

Ouverture du centre de vaccination – COVID le 25 janvier à Loches.

Mise en ligne des informations sur le web : prévoir un temps de travail mensuel en Mairie à consacrer à cette mission.

- Travaux :

Abaissement du mur situé entre l'ancien et le nouveau cimetière : de nouveaux devis seront sollicités.

- Commissions :

Préparation du budget : réunion le vendredi 12 février à 14h30.

Devenir des locaux des écoles : commission urbanisme aménagement le vendredi 05 février à 14h00.

- Programmation de la saison estivale.

Délégations confiées au Maire.

- Rédaction d'articles et réalisation d'un reportage par Mme Isabelle BARDIAU pour un montant de 575 € HT.

- Avenant aux contrats d'assurance du personnel communal auprès de l'organisme CIGAC et au contrat général auprès de Groupama.

- Transformation d'une concession particulière en concession familiale au cimetière communal.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du mardi 15 décembre 2020.

Il est approuvé à l'unanimité.

Finances

1. Adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.
Dans le cadre de la généralisation de l'offre de paiement en ligne, la commune de Montrésor doit proposer des services de paiement en ligne aux usagers. Le Trésor Public propose en ce sens à la commune une convention d'adhésion à ce service.

Délibération.

Le Conseil municipal adhère au service de paiement en ligne proposé par le Trésor Public et autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion.

Personnel communal

2. Approbation du tableau des effectifs.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve le tableau du personnel communal de l'année 2021.

Aménagement urbain

3. Approbation des modifications statutaires du syndicat Cavités 37.
Il est proposé l'adhésion de la commune de Sazilly, le retrait des communes de Truyes, de La Guerche et l'approbation du montant de cotisation au syndicat de 0,78 € par habitant.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Sazilly au syndicat Cavités 37, le retrait des communes de Truyes, de La Guerche et le montant de la cotisation 2021 d'un montant de 0,78 € par habitant.

4. Mise en place du projet géothermie : choix de la maîtrise d'œuvre.

Les cabinets MAES et BSE ont été sollicités pour une proposition de maîtrise d'œuvre :

- Le cabinet MAES présente une proposition à 49 500 € HT répartie en deux parts : 20 000 € HT pour le maître d'œuvre et 29 500 € HT pour le bureau d'étude technique.
- La société BSE présente une offre à 34 560 € HT en deux étapes : consultation des entreprises à 10 720 € HT, suivi des travaux à 23 840 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal retient la proposition du cabinet BSE d'un montant de 34 560 € HT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la mise en place du projet géothermie de Montrésor.

5. Demande auprès de l'Etat de dépassement du plafond des subventions publiques.

Le projet *Montrésor village durable* apparaît susceptible de recueillir un volume de subventions supérieur au plafond légal de 80 % du montant des dépenses H.T.

Délibération.

Le Conseil décide de solliciter le dépassement auprès de l'Etat du plafond des subventions publiques.

6. Sollicitation du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2021.

Le projet de géothermie sur nappe présenté s'élève à 786 543 € HT

Délibération.

Le Conseil municipal approuve l'opération, le plan de financement et sollicite le FEDER 2021.

7. Appel à projets de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2021.

Le projet de géothermie sur nappe s'élève à 781 696,70 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve l'opération, le plan de financement et sollicite le DETR et la DSIL 2021.

8. Sollicitation du fonds départemental de solidarité rurale (FDSR) 2021.

Le projet porte sur l'aménagement des abords de la collégiale Saint – Jean Baptiste et s'élève à 291 620 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve le projet, son plan de financement et sollicite le fonds départemental de solidarité rurale 2021, enveloppes socle et projet.

9. Sollicitation du fonds départemental d'aménagement et de développement durable du territoire (FDADDT) 2021.

La présentation du parcours famille au niveau des Balcons de l'Indrois était pressentie mais ce projet n'est pas éligible, la commune n'étant pas propriétaire des terrains.

10. Sollicitation du concours de la Fondation du Patrimoine pour la restauration du pont enjambant la Rouère à hauteur de la collégiale Saint – Jean Baptiste et acquisition de la parcelle A 173.

L'acquisition de la parcelle A 173, directement voisine du pont, permettrait d'en assurer l'accès au public.

Délibération.

Le Conseil municipal émet une proposition d'acquisition de la parcelle directement voisine du pont enjambant la Rouère et sollicite le concours de la Fondation du Patrimoine. L'association ORCHIS sera sollicitée pour la restauration de l'ouvrage.

Deux abstentions : Mme Sophie SOUVERIN, M. Pascal COURATIN.

11. Révision des tarifs de vente des parcelles au lotissement de la Couteauderie.

M. le Maire propose au Conseil municipal de réviser le prix de vente des parcelles au lotissement communal de la Couteauderie, considérant l'absence de candidats à l'acquisition depuis plusieurs années.

Délibération.

Le Conseil municipal fixe à 15 € TTC le prix de la parcelle au m².

12. Don à la commune d'une parcelle ruelle des Roches.

Mme Brigitte CROZEMARIE propose de céder à la commune la parcelle bâtie lui appartenant ruelle des Roches, sous réserve que la Mairie prenne à sa charge les frais notariés.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte le don de la parcelle A 230 et prend en charge les frais notariés liés à la cession. Un chantier bénévole pourrait voir le jour.

13. Organisation du marché du samedi matin : proposition d'un référent.

Les conseillers prennent connaissance du formulaire d'inscription présenté. M. Jean – Jacques LALIEUX accepte d'être le référent de la commune.

14. Gestion des déchets sur la commune.

Le Conseil municipal propose une nouvelle organisation dans la gestion des déchets, principalement rue Branicki. L'objectif est la suppression des dépôts dans les rues entre le dimanche et le mercredi, jour de collecte.

Première étape : mettre des bacs roulants ordures ménagères/tri sélectif à la Ronde, avec les colonnes à verre et à papier.

Deuxième étape : porter à la connaissance des habitants les deux points de dépôt : la Ronde et la cave située à proximité de la Mairie. Réaliser un flyer distribué dans les boîtes à lettres et présent sur le site internet. Ce document sera remis aux usagers lors de leur passage en Mairie. Inciter les Montrésoriens à acquérir des bacs roulants.

Troisième étape : supprimer le container présent ruelle du Lavoir. Poser un panneau interdisant le dépôt des ordures avec un « rappel de la loi ».

Action sociale

15. Demande de subvention de la Protection Civile d'Indre – et – Loire pour le financement d'un hébergement d'urgence mobile.

La Protection Civile sollicite une subvention de 200 € à la commune.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue une subvention de 200 € à la Protection Civile pour le financement d'un hébergement d'urgence mobile.

Questions diverses

Mme SOUVERIN s'interroge sur les perspectives d'évolution du regroupement pédagogique intercommunal. M. le Maire dresse le bilan de la charte rurale. Son renouvellement a été demandé et la commune attend la retour de l'inspecteur d'académie fin janvier.